

L'importance de la musique classique dans la société japonaise



The Piano, Nakamura Daizaburo (1926), ©Kyoto Municipal Museum of Art

Cette année, le concours Clara Haskil accueille 23 candidats, parmi lesquels 10 proviennent de l'Asie : 1 candidat de Hong Kong, 1 chinois, 4 coréens et 4 japonais. Voyant ces chiffres, je me suis rappelée du 15^{ème} concours international de Chopin en 2005, dans lequel 8 sur 12 candidats étaient asiatiques. Cette proportion des participants asiatiques aux concours internationaux de musique classique occidentale est très fréquente¹. La régularité de cette tendance dans des compétitions de haut niveau témoigne d'une forte implication des asiatiques dans l'étude de la musique classique d'origine occidentale. Alors que les cultures asiatiques ont elles-mêmes développé au cours des siècles de riches traditions musicales, comment expliquer la place accordée à la musique classique occidentale dans les sociétés asiatiques ?

La première hypothèse qui m'est venue est celle de l'éducation. En effet, ayant moi-même été scolarisée au Japon pour les années de primaire, j'ai le souvenir que les cours de musique prenaient une place aussi importante que les mathématiques ou la langue japonaise, et que la musique occidentale, en particulier, représentait une part considérable du répertoire enseigné. Venue ensuite en Europe et entrée dans une école avec un système scolaire à l'européenne, j'ai pu constater une différence dans l'importance accordée à l'éducation musicale. D'après ces expériences, il me semble qu'une des raisons de l'importance de la musique classique occidentale en Asie tient à l'éducation. Je me souviens aussi que la musique occidentale classique était considérée comme un objet de désir ou d'idéal - ce que l'on appelle « *akogare* » - comme on peut le remarquer dans certains mangas ou séries comme *Nodame Cantabile*². Ce manga suit le développement musical et personnel de deux jeunes musiciens, l'histoire se terminant avec leur entrée au Conservatoire de Paris. La musique classique occidentale est donc une chose socialement répandue et appréciée au sein de la société japonaise. Mais comment et pourquoi la musique occidentale a-t-elle pris une telle place dans l'éducation et dans la vie quotidienne du Japon ?

¹ Tokita (2010), p.221.

² Manga de Tomoko Ninomiya, publié entre 2001 et 2009.

I. L'entrée de la musique classique au Japon (l'ère Meiji 1869)

Entre le 17^{ème} et le 19^{ème} siècle, le Japon traverse une période marquée par une politique nommée *Sakoku*, signifiant « pays fermé ». Le Japon limite alors étroitement les relations avec l'extérieur : les entrées des étrangers et sorties des Japonais sont très peu autorisées pendant cette période qui prend fin en 1868 avec l'instauration de l'ère Meiji³. Le 19^{ème} siècle se caractérise quant à lui par l'impérialisme, le colonialisme et la modernité euro-américaine. Ces trois aspects vont fortement contribuer à la domination de la musique occidentale classique au Japon. En effet, c'est lors de cette période d'ouverture du Japon au monde et de domination euro-américaine que la musique occidentale commence à gagner en notoriété au Japon.

II. Stratégies politiques, diplomatiques et idéologiques - la mise en place de l'éducation musicale dans les écoles primaires et secondaires

Avant l'ère Meiji, la société japonaise était divisée en castes. Chacune possédait son propre style musical. Par exemple, à la classe aristocratique était réservé le *gagaku*, musique « élégante » de cour, utilisée notamment pour des célébrations ou des divertissements ; à la classe militaire était réservé le *Nô*, théâtre chanté, dialogué et dansé. L'empereur de l'ère Meiji voulait mettre fin aux conflits dus au cloisonnement social. Il avait une très forte volonté d'unifier le pays. C'est alors qu'il décide de favoriser la musique occidentale en limitant la musique traditionnelle⁴. Ainsi la musique occidentale, extérieure à la culture japonaise et étrangère à la logique des castes, pouvait servir d'élément unificateur, fonction qu'aucune autre musique traditionnelle japonaise ne pouvait assumer. Ainsi, le Japon a commencé à adopter tout un ensemble d'objets, d'activités ou de manières à l'occidentale, comme les vêtements, la nourriture, l'architecture, la littérature, l'art et la musique, mais aussi la diplomatie et les uniformes, et c'est dans un but diplomatique que l'élite japonaise se mit à pratiquer la danse de salon, cette dernière étant considérée comme une aptitude idéale à mettre en œuvre lors des réceptions avec des dignitaires étrangers⁵. La propagation de la musique occidentale est alors promue par le gouvernement japonais ; des fanfares militaires sont formées, et des chansons destinées à être chantées dans les écoles sont créées⁶.

Ce qui a eu le plus d'influence dans la prise d'importance de la musique occidentale au sein de la vie quotidienne japonaise, et dont on garde actuellement encore la trace, est le programme d'enseignement de la musique occidentale dans les écoles primaires et secondaires. En 1870, un bureaucrate du ministère de l'éducation, Izawa Shûji, est envoyé à Boston afin d'étudier les méthodes d'enseignement, de pratique et de diffusion de la musique. Il revient avec l'éducateur Luther Whiting Mason et, met en place avec ce dernier un système d'éducation musicale et une institution d'entraînement musical pour les enseignants⁷. L'enthousiasme d'Izawa pour l'enseignement de la musique occidentale peut être expliqué par le fait qu'il avait observé ses bénéfices au niveau de la formation sociale et morale des enfants. La musique occidentale lui semblait alors être un moyen d'unification de la population japonaise, susceptible de répondre à l'une des grandes volontés de l'Empereur Meiji. L'éducation musicale occidentale est alors

³ Laspière (2016)

⁴ Laspière (2016)

⁵ Tokita (2010), pp.229-30.

⁶ Tokita (2010), p.230.

Un grand nombre de chansons que l'on trouve aujourd'hui dans les manuels d'éducation musicale au Japon ont été composées pendant l'ère Meiji, comme par exemple « Furusato » de Takano Tatsuyuki et Okano Teiichi.

⁷ Cette institution est devenue l'actuelle Tokyo University of the Arts.

rendue obligatoire en 1879 dans les écoles primaires et secondaires⁸. Pendant l'expansion impériale du Japon (1895-1945), cette politique d'éducation de musique occidentale a été étendue aux colonies chinoises et coréennes où fut imposé le système d'éducation japonais.

III. L'exemple du piano

Le piano a joué un rôle particulier dans cette progression de la musique occidentale dans la société japonaise. Après son entrée au Japon, cet instrument est en effet assimilé par les Japonais, puis intégré à la vie quotidienne de la classe bourgeoise en particulier. C'est entre 1870 et 1920 que les occidentaux exportent les pianos dans leurs diverses colonies. Suite à cela, le Japon commencera lui-même à fabriquer des pianos bientôt reconnus à l'échelle internationale⁹. Les pianos sont même devenus un signe distinctif des familles bourgeoises. La domestication des pianos a eu lieu parallèlement à la construction des maisons de style occidental (*Bunka Jutaku*) entre 1920 et 1930 dans les nouveaux quartiers développés pour la population aisée qui cherchait à s'éloigner de la foule des centres urbains. Ce qui est important à noter, c'est que tout cela - les pianos, les maisons occidentales, ou encore les radios ou phonographes de style occidental - étaient considérés comme des choses « *modan* » (*modernes*), concept-clé de l'esprit de divertissement de la société japonaise d'alors¹⁰.

IV. Après la Seconde Guerre Mondiale – l'influence américaine et le syncrétisme japonais

Un autre événement qui explique l'adoption massive de la musique classique occidentale par les japonais est l'occupation américaine du Japon entre 1945 et 1952. Pendant cette période, le Japon subit une immense influence des Américains, dont résultera une transformation majeure de la société japonaise. En 1947, les États-Unis instaurent un nouveau système d'éducation musicale au Japon. Mais, en 1958, le ministère de l'éducation du Japon décide de transformer le système qui avait été imposé par les Américains, et met en place quatre enseignements au sein de l'éducation musicale : la technique d'expression vocale, la technique d'expression instrumentale, la création musicale et la critique musicale. Il s'agit là d'une démarche caractéristique de la culture japonaise : au lieu de rejeter complètement un système étranger, cette culture s'inspire de celui-ci pour le transformer et l'intégrer à son fonctionnement. C'est ce que l'on appelle le syncrétisme¹¹.

La musique classique occidentale a continué à être appréciée après tous ces événements, et elle fut même considérée comme une source de courage ou de bonheur alors que le pays traversait une période particulièrement difficile. Des concerts étaient alors organisés au cours de cette période d'après-guerre pour la population japonaise¹². C'est à ce moment que des méthodologies d'enseignement de la musique classique plus spécifiquement destinées aux classes moyennes ont été développées. Parmi ces méthodologies, le « Suzuki Shinichi method » ou le « Yamaha group method » ont même été adoptées de façon internationale¹³.

⁸ Laspière (2016)

⁹ Par exemple la compagnie de piano Yamaha.

¹⁰ Tokita (2010), p.236.

¹¹ Laspière (2016)

¹² Laspière (2016).

Par exemple, l'agence artistique *Kajimoto* a été créée en 1951 par Naoyasu Kajimoto qui voulait apporter l'opportunité à la population japonaise d'assister à des concerts de musiques occidentales.

¹³ Tokita (2010), p.224.

Dans les années 1960, le Japon a traversé une période de croissance économique. La population ayant plus de moyens, elle a pu accorder dans son quotidien plus de place à la culture et, ce faisant, s'est tournée vers l'extérieur. La musique occidentale est alors devenue non seulement un outil diplomatique ou politique, mais un plaisir individuel, recherché par la population-même¹⁴.

V. Les musiciens japonais et leurs liens avec l'occident aujourd'hui

D'après le directeur de l'agence artistique Kajimoto, la musique classique au Japon est aujourd'hui confrontée à trois problèmes principaux. Premièrement, et pour des raisons économiques, la programmation des concerts est trop conservatrice : les directeurs de salles n'osent pas prendre le risque de perdre leur public en programmant une musique trop audacieuse. Ainsi, la société japonaise ne connaît qu'un répertoire restreint et ne découvre pas les autres compositions, par exemple contemporaines. Deuxièmement, les musiciens japonais bénéficient certes d'une reconnaissance internationale, mais les orchestres ne jouissent pas du même prestige que les orchestres européens ou américains. Et, en troisième lieu, la plupart des musiciens jouant dans les orchestres du Japon, de même que les pianistes, ont étudié en Europe, lieu où ils se sentaient au cœur d'une vie musicale effervescente. Or, il apparaît que la motivation de nombreux d'entre eux décroît après leur retour au Japon, ce qui expliquerait en partie que peu de projets ambitieux sont observables¹⁵. Ces trois aspects mettent en relief la limite de l'intégration de la musique classique occidentale au Japon. En effet, elle ne semble pas être totale, puisque les orchestres japonais n'ont pas la réputation des orchestres occidentaux, et les musiciens Japonais ont besoin d'étudier en Europe.

Des chercheurs, notamment la sociologue Choi SetByol (1999) et l'ethnomusicologue Okon Hwang (2001), se sont intéressés aux problèmes d'acceptation des musiciens asiatiques par la communauté musicale européenne. D'après ces études socio-musicologiques, le stéréotype selon lequel les musiciens asiatiques sont techniquement compétents mais peu expressifs est courant. D'où, comme le souligne l'ethnomusicologue Okon Hwang, l'utilité des concours internationaux grâce auxquels les candidats asiatiques peuvent prouver leur compétence musicale à la communauté occidentale de la musique.

Malgré ces limites, il reste néanmoins vrai que la musique classique occupe une place importante dans la société japonaise. En effet, on a vu qu'après l'introduction de la musique classique occidentale par les Européens et les Américains, les Japonais ont intégré la musique occidentale dans l'enseignement obligatoire. D'objet d'étude obligatoire, la musique classique s'est bientôt avérée correspondre à certaines aspirations individuelles dans la société moderne. Le boom économique a permis de booster l'intérêt de la population envers la musique occidentale. En réponse à cet intérêt, des méthodologies, aujourd'hui mondialement appréciées, ont été élaborées. Ainsi voit-on que l'enseignement de la musique occidentale, d'abord développé pour des raisons diplomatiques, politiques et idéologiques, en est venu à jouer un rôle social et économique par la réceptivité que lui a accordé le peuple japonais.

Afin d'approfondir cette recherche, il me paraîtrait utile d'interviewer pendant le concours Clara Haskil quelques candidats provenant du Japon afin de connaître leurs motivations pour participer à des concours en Europe, et savoir comment ils considèrent l'attitude de la société

¹⁴ Laspière (2016) et Tokita (2010), p.234.

¹⁵ Laspière (2016)

japonaise face à la musique occidentale. Ainsi, on obtiendra peut-être des réponses d'un point de vue différent de celui politico-socio-historique principalement développé dans cet article.

Angelina Komiyama, pour la Jeune Critique

Pour en savoir plus :

Alison Tokita, « The Piano and Cultural Modernity in East Asia » in Eduardo de la Diente et Peter Murphy (eds.), *Philosophical and Cultural Theories of Music* (Leiden: Brill, 2010, pp. 221-42).

Victor T. Laspière, « Le Japon, l'autre pays de la musique classique » (2016) : www.francemusique.fr/musique-classique/le-japon-l-autre-pays-de-la-musique-classique-328

Victor T. Laspière, « L'éducation musicale au Japon, un modèle à suivre ? » (2016) : www.francemusique.fr/actualite-musicale/l-education-musicale-au-japon-un-modele-suivre-310

© Gli Alterati 2019